

**LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION**  
**DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ**  
**N° 62 juillet 2011**

Le conseil municipal s'est réuni **le 11 juillet à 20h45** en présence de l'ensemble des conseillers, à l'exception de madame Douasbin, absente excusée (pouvoir à JM JOLY). Il a souhaité porter à la connaissance des habitants de la commune, les informations suivantes :

**HEMEVEZ en fête les 17 et 18 septembre**

A l'occasion de la Saint Lô, patron de la commune le CCAS et le conseil municipal vous propose différents rendez-vous :

- le samedi 17 une cérémonie à l'église à 11h suivie du verre de l'amitié.
- le soir à 18h30 en mairie, nous invitons tous les nouveaux habitants pour une rencontre autour de l'équipe municipale.
- le lendemain, pour les anciens et les autres nous irons à l'auberge du Pont Cochon (repas à 22€ pour les moins de 65 ans, tarif réduit pour les enfants). Transports possibles avec les conseillers sur demande. Inscription à partir du 8/8 jusqu'au 10/9 auprès de Philippe Lutz 02.33.21.10.77 ou Jean-Marc Joly 02.33.41.02.08.

**Réformes des Communautés de Communes**

Le conseil a débattu sur le projet de réforme. Après discussion il ressort qu'un rapprochement avec d'autres communautés de communes n'était pas envisageable pour le moment.

**Panneau informatif**

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Marais, un panneau d'informations sur la commune sera installé à l'espace public.

**Nettoyage de la salle communale**

Le conseil a décidé de faire appel à l'entreprise Netto Décor pour une somme d'environ 1800€ pour un nettoyage approfondi de la salle, de la cuisine et des sanitaires.

**Voirie**

Le conseil a retenu l'entreprise Tantel pour une première tranche de travaux de restauration d'une partie de la chasse de la campagne très abîmée.

**Église**

La restauration de l'autel va pouvoir être entreprise. L'association de sauvegarde du patrimoine a recueilli 729€ de dons. Merci à tous les donateurs

**Rappel**

11 septembre : fleurissement des tombes des parachutistes exécutés à Hémevez en collaboration avec l'association Normandie Mémoire. Chacun y est convié, covoiturage possible. Renseignements possibles auprès de Jean-Marc Joly.